



Présentation

Code interne : EMM5-LVIII1

Description

Organisation pédagogique et activités par niveau

Les cours de LV2 sont organisés par groupes de niveaux selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) : A1 (débutants), A2 (élémentaire) et B1 (intermédiaire). Le semestre 5 constitue souvent le premier contact avec la langue pour de nombreux étudiants, avec un volume de 1h20 hebdomadaire sur 14 semaines.

Le choix de la LV2 doit être mûrement réfléchi, car les élèves devront obligatoirement poursuivre l'apprentissage de cette langue pendant les deux premières années de leur cycle ingénieur (semestres 5 à 8).

Les activités sont adaptées à l'entrée dans l'apprentissage :

- Niveau A1 (Utilisateur élémentaire – niveau introductif) : l'élève peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples pour satisfaire des besoins concrets. Il peut se présenter et poser des questions simples à quelqu'un, à condition que l'interlocuteur parle lentement et distinctement.
- Niveau A2 (Utilisateur élémentaire – niveau intermédiaire) : l'élève peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité. Il peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple.
- Niveau B1 (Utilisateur indépendant – niveau seuil) : l'élève peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières. Il peut produire un discours simple et cohérent, décrire des expériences et justifier brièvement ses opinions.

Ces cours sont souvent choisis dans le cadre de projets de mobilité internationale (stages ou semestres académiques dans des établissements partenaires à l'étranger). Bien qu'un niveau de maîtrise élevé ne soit pas exigé, disposer d'une base solide dans la langue étudiée facilite l'intégration dans la vie quotidienne et universitaire du pays d'accueil.

Le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues sert de base pour les langues européennes. Les 6 niveaux (A1, A2, B1, B2, C1 et C2) et les compétences correspondantes peuvent être consultés : <http://www.coe.int/T/DG4/Portfolio/documents/cadrecommun.pdf>

Savoir être autonome dans le travail (C13, N1 à N3)
Savoir comprendre et s'exprimer à l'oral et à l'écrit (C10 / N1-N3)
Savoir s'exprimer avec aisance et précision (C10 / N1-N3)
Savoir adapter un discours approprié à une situation donnée (C10, C 12/N1-N3)

Objectifs

Les activités et objectifs sont adaptés selon les niveaux :

- Niveau A1 :
 - Apprentissage de l'alphabet (ou des caractères selon la langue), des nombres, de la phonétique de base
 - Activités de répétition guidée et de compréhension orale très simple (consignes de classe, dialogues enregistrés)
 - Jeux de rôle sur des situations concrètes : se présenter, commander au restaurant, demander son chemin
 - Association image/mot, memory, flashcards et jeux de vocabulaire
 - Mini-projets de type "passeport linguistique" ou "fiche d'identité"
- Niveau A2 :
 - Pratique de la grammaire de base appliquée à des contextes concrets (présent, passé composé, futur proche)
 - Simulations de dialogues de voyage, achats, logement, etc.
 - Activités de compréhension écrite sur des textes courts (brochures, emails, posts)
 - Préparation de mini-présentations ou diaporamas sur sa ville, ses études ou ses habitudes
 - Jeux de questions/réponses ou débats simples (préférences, opinions personnelles)
- Niveau B1 :
 - Production écrite plus développée : lettre de motivation, résumé d'article, message formel
 - Exposés individuels ou en binômes sur des sujets d'actualité, scientifiques ou interculturels
 - Débats et discussions encadrées sur des thèmes sociaux (environnement, éducation, innovation)
 - Compréhension de supports vidéo avec sous-titres, articles de presse ou interviews simples
 - Jeux de rôle complexes (entretien, négociation, présentation de projet)

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	19h
TI	Travaux Individuels	7h

Syllabus

Assimilation des éléments grammaticaux fondamentaux.

Apprentissage du vocabulaire de base.

Pour les langues européennes et selon niveau de groupe : activités liées aux Niveaux A1-A2 ou A2-B1

En chinois, débutant 1 ou 2 : caractères et phonétique.

En japonais débutant 1 ou 2 : écriture du japonais (deux syllabaires).

L'anglais renforcé permet aux étudiants très faibles de combler ses lacunes dans les bases.

Informations complémentaires

Deuxième langue étrangère, au choix parmi l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, le chinois et le japonais. D'autres langues peuvent être suivies grâce à un accord avec l'Université de Montaigne.

Le français langue étrangère (FLE) et dans certains cas l'anglais "faux débutants" sont considérés comme LV2.

Une 3e langue ou une activité artistique est en option.

L'évaluation des options apporte un bonus de 0 à 2 points au contrôle continu de la LV2.

Bibliographie

Supports pédagogiques variés : méthodes de langue, format papier, presse, audiovisuel, multimédia, etc.

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
Contrôle en cours de Semestre	Ecrit			1		
Contrôle Continu	Contrôle Continu			2		Contrôle continue 2/3 + 1/3 examen écrit ou oral

Seconde chance / Session de rattrapage

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
Projet	Soutenance					Rattrapage examen écrit ou oral (selon l'enseignant(e) en question)

Infos pratiques

Contacts

Hayley Maund

✉ Hayley.Maund@bordeaux-inp.fr